

Les structures politiques et économiques

Introduction

Depuis le choc pétrolier, les économies occidentales sont entrées dans une période de faible croissance et de bouleversements économiques importants : recul de l'agriculture, désindustrialisation, développement des services. Depuis les années 1990, elles se trouvent confrontées aux conséquences de la mondialisation qui met en concurrence les lieux de production, corrélée à une recomposition de tous les secteurs d'activité liée aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Face à ces changements, deux questions sont posées :

- Allons-nous vers un monde sans travail ?
- La mondialisation a-t-elle des conséquences positives ?

1. Allons-nous vers un monde sans travail ?

Le mot travail vient du latin *tripalium*, instrument de torture à trois pieux servant à empaler (*paliare*) les condamnés ou à immobiliser les animaux pour pratiquer sur eux certaines opérations. Le travail se définit d'un point de vue philosophique comme la transformation d'un donné matériel ou intellectuel et d'un point de vue économique comme l'activité humaine visant à créer des biens ou des services, ayant une valeur dans les échanges pour laquelle l'emploi est la forme institutionnalisée¹.

Longtemps considéré négativement, il acquiert progressivement de la valeur, notamment grâce à l'industrialisation de la production et à l'augmentation des profits, pour occuper aujourd'hui une place centrale dans la société et le débat politique. Tout à la fois source de souffrances (mauvaises conditions de travail), d'exclusion (chômage), de convoitise (recherche d'emploi) et de satisfaction (réussite sociale, profits), le travail est une réalité complexe et évolutive, dont l'avenir pose question. Allons-nous vers un monde sans travail ?

1.1. Quelle valeur accorder au travail ?

La transformation de la perception et de la conception du travail s'accélère avec la Révolution industrielle et l'introduction du capitalisme marchand. Autrefois « malédiction », le travail devient peu à peu un élément structurant la société et définissant l'individu.

¹ Philippe Solal, *Thèmes fondamentaux de la culture générale*, Ellipses, 2005

Une malédiction ?

Esclaves et hommes libres dans l'Antiquité

En Grèce, le travail (*ponos*) est l'apanage des esclaves et des animaux. C'est une servitude. Il se distingue de l'œuvre (*ergon*), permise par le loisir (*scholé* en grec ou *otium* en latin) qui élève l'Homme et manifeste sa liberté. L'homme libre, le citoyen, se distingue par le fait qu'il ne travaille pas. Il se consacre à la vie de la cité et au bien commun à travers sa participation à l'action politique, aux débats (*praxis*) ou à une vie dédiée au développement intellectuel (philosophie, mathématiques, astronomie). Ce qui relève de la subsistance est confié aux esclaves et aux femmes (pour la sphère privée).

Ce principe de division sociale du travail nécessaire au bon fonctionnement de la cité est expliqué par Platon dans la République. Cette division trouve sa justification dans les aptitudes de chacun. Aristote expose quant à lui la nécessité de l'esclavage dans le livre I de *Politique*.

Dans la tradition judéo-chrétienne, le travail est une malédiction, conséquence du péché originel. Adam et Ève, en transgressant l'interdit divin, sont condamnés à cultiver la terre pour qu'elle donne des fruits. Dieu leur annonce : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front »², les éloignant d'un monde idéal sans travail. De plus, le travail de la femme est évoqué à travers la sentence « Tu enfanteras dans la douleur »³. Le travail est donc vu comme une fatalité.

- **Un moyen de transformer son environnement et de s'enrichir**

A partir du XVII^e siècle, le regard porté sur le travail devient plus positif : d'une fatalité à laquelle se soumet l'homme, il devient l'expression de ses capacités à transformer son environnement et à s'enrichir.

Cette idée, diffusée par la Réforme protestante, est reprise par Locke, dans le *Traité du gouvernement civil*. Le travail est le fondement de la propriété individuelle car, en travaillant, chaque homme imprime sa marque aux choses en les faisant sortir de l'état de nature dans lequel elles appartenaient à tous. Descartes, dans le *Discours de la méthode*, voit le travail comme une émancipation pour l'homme à travers la maîtrise de la nature : « Soyez comme maîtres et possesseurs de la Nature ». La Fontaine écrit dans *Le Laboureur et ses enfants* : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins », s'éloignant de l'idéal aristocratique d'une vie sans travail.

La philosophie des Lumières reprend cette idée d'un nécessaire développement matériel. Voltaire, dans *Candide*, souligne l'effet positif du travail sur les hommes : il les sauve de l'ennui et les éloigne du vice. Montesquieu est un des premiers à placer le

² Genèse 3, 19

³ Genèse 3, 16

travail au centre des préoccupations de l'homme : « Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas »⁴.

Le travail est également identifié comme étalon de la valeur : en fonction de la quantité de travail nécessaire pour transformer un donné en marchandise, celle-ci se déterminera. Adam Smith explique que plus une société travaille, plus elle accroît ses richesses. Dans *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), il montre également que l'organisation du travail a des conséquences sur la productivité, anticipant les gains de production permis par le taylorisme. Ce lien entre travail et productivité sera également mis en lumière par Ricardo.

- **Un moyen de se réaliser ou d'être exploité ?**

Pour Hegel, le travail éveille aussi l'Homme et stimule son intelligence⁵. Il marque également sa capacité à agir sur le monde, à « se produire lui-même ». En effet, si la conscience de soi est d'abord intime, les hommes se reconnaissent mutuellement et universellement à travers le travail dans un monde commun bâti ensemble. La conscience de soi étant l'essence de l'homme, le travail élève l'homme à sa véritable humanité.

Le protestantisme érige également le travail comme valeur incontournable pour réussir sa vie terrestre et légitimer sa prédestination. Max Weber, dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, souligne l'importance des liens entre « l'éthique protestante » et le développement du capitalisme marchand. En effet, cette éthique pousse à travailler en fondant des entreprises mais refuse la jouissance qui est attachée au cumul des richesses qui en découle. Le capital s'accumule donc au fil des générations et est employé à son accroissement.

Cependant, en engendrant l'organisation sociale, le travail se trouve aussi à l'origine des différences de condition entre les hommes. Rousseau, dans le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*, expose qu'il est à l'origine de la propriété, fondement du contrat social, mais aussi, qu'en éloignant l'homme de sa condition naturelle, il rend possible l'exploitation humaine⁶. Marx, quant à lui, place le travail au centre de la société et des rapports humains, mais il constate que la production de richesses, notamment via l'industrialisation, produit des inégalités : le prolétaire est obligé de vendre sa force de travail pour produire du profit, sans en récolter les fruits captés par les classes dominantes. Pour le prolétaire, le travail est aliénant en l'éloignant de son essence d'homme attaché à la liberté et au bonheur. Pour Marx, il faut donc libérer le travail de ses contraintes sociales pour mettre fin à la misère ouvrière.

Cette vision se retrouve dans des œuvres telles que *Metropolis* de Fritz Lang (1926) ou *Les Temps modernes* de Charlie Chaplin (1935), dans lesquelles les ouvriers sont soumis

⁴ Montesquieu, *De l'esprit des lois*, XXIII, 29, 1748.

⁵ Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, 1807.

⁶ Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, 1762.

à la parcellisation des tâches⁷. Le paradoxe des États communistes est d'ailleurs d'avoir dénoncé l'aliénation par le travail, tout en faisant du travail une valeur fondatrice à travers l'exemple de Stakhanov ou la représentation de l'union de la faucille (les paysans) et du marteau (les ouvriers).

La plupart des régimes totalitaires du XX^e siècle ont d'ailleurs utilisé le travail comme socle de leur idéologie : par exemple, le régime de Vichy a pour devise « Travail, famille, patrie » et « *Arbeit macht frei* » (« le travail rend libre ») orne le fronton des camps de concentration.

- **Le travail comme facteur d'égalité ?**

Le travail contribue à faire évoluer la place de chacun dans la société et à renouveler les élites. Cela est particulièrement valable pour le travail des femmes qui a permis leur promotion au sein de la société, comme le montre Dominique Méda⁸. Néanmoins, les femmes restent plus nombreuses dans les emplois peu qualifiés, moins rémunérateurs ou à temps partiel. Leur progression de carrière est aussi moins linéaire que celles des hommes⁹.

Pour les hommes comme pour les femmes, s'élever par le travail a pour préalable que chacun puisse, lors de sa formation, sortir des représentations liées à sa catégorie socio-professionnelle, de ce que Bourdieu appelle son *habitus*¹⁰. Durant la vie professionnelle, les possibilités d'adaptation aux évolutions techniques et économiques dépendent de l'accès à la formation professionnelle, en dépit des périodes d'inactivité. La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratisation appliquée depuis 2015 cherche à simplifier l'accès à la formation tout au long de la vie. Un compte personnel de formation qui suit le travailleur tout au long de son parcours a été créé.

1.2. Jusqu'où ira la réduction du temps de travail ?

- **La diminution du temps légal de travail**

En France, la diminution du temps de travail a eu au moins trois objectifs. D'abord, une visée humanitaire, notamment avec la réglementation du travail des enfants puis des femmes au XIX^e siècle, avant de s'étendre à l'ensemble des travailleurs. Ensuite, la productivité augmentant, la visée du bien-être a présidé dès le début du XX^e siècle au repos hebdomadaire et aux congés payés. Enfin, à la fin des Trente glorieuses, avec la crise économique durable est né le concept du partage du temps de travail.

La part du travail dans la vie quotidienne a donc fortement diminué. Non seulement le nombre d'inactifs comme les chômeurs, les étudiants, les retraités a explosé, mais la

⁷ Sur cette thématique, voir Georges Friedmann, *Le Travail en miettes*, 1956, rééd. Gallimard, coll. « Idées », 1964.

⁸ Dominique Méda, *Le Temps des femmes pour un nouveau partage des rôles*, 2002.

⁹ Voir les analyses de l'Observatoire des inégalités : URL : <http://www.inegalites.fr/> (consulté le 10 juin 2021).

¹⁰ Bourdieu, *Les Héritiers*, 1964.

durée moyenne officielle du travail salarié a beaucoup baissé : 60 heures de travail en moyenne au milieu du XIX^e siècle en Europe contre 35 à 40 aujourd'hui.

- **La réduction du temps de travail en France**

1814 : dimanches et fêtes catholiques chômés

1841 : pas de travail avant l'âge de 8 ans

1848 : journée à 12 heures maximum

1900 : la journée adulte de travail passe de 12 heures à 10 heures

1906 : instauration du repos dominical obligatoire

1919 : loi des 8 heures (max 8h/j, 48h/semaine)

1936 : la durée hebdomadaire est fixée à 40 heures, les congés payés sont institués (2 semaines)

1956 : 3 semaines de congés payés

1969 : 4 semaines de congés payés

1982 : la durée est abaissée à 39 heures par semaine et inclut 5 semaines de congés payés ; instauration des heures supplémentaires.

1996 : la loi de Robien incite les entreprises à réduire le temps de travail et à augmenter les effectifs en échange d'une diminution de leurs cotisations sociales.

1998 : la loi Aubry I fixe la durée des 35 heures avec un passage en 2000 ou 2002 selon la taille des entreprises

2000 : durée légale de 35 heures pour les entreprises de plus de 20 salariés (Aubry II)

2004 : les salariés de certaines entreprises votent une augmentation de leur durée hebdomadaire de travail contre la réglementation légale

- **Un morcellement du travail**

Le travail discontinu

Depuis le début des années 1980, le pourcentage de chômeurs oscille entre 8 % et 12 % en France. Il touche principalement les jeunes sans expérience, les personnes de plus de 50 ans, et frappe plus durement les femmes que les hommes, ainsi que les personnes sans diplômes et celles issues de l'immigration.

Les politiques de recherche du plein emploi cachent mal la multiplication des sous emplois : cumul nécessaire de plusieurs contrats pour vivre, temps partiels avec horaires décalés. Le sociologue Robert Castel a souligné le risque « d'insécurité sociale » induit par ce nouveau système. L'emploi et les revenus deviennent ainsi *discontinus* : licenciements plus faciles, désindustrialisation, mobilité professionnelle subie, délocalisations.

En France, l'assurance chômage et les allocations pallient en partie cette discontinuité du salariat. Ainsi, le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) est créé en 1988 et remplacé en 2008 par le Revenu de Solidarité Active (RSA) ; la Couverture maladie universelle

(CMU), instaurée en 2000, est devenue la Protection universelle maladie (PUMA) en 2016.

Le travail précaire et flexible

La mondialisation de l'économie et la crise financière créent de nouvelles formes de salariat qui tendent à précariser les conditions de travail tout en diminuant sa durée à travers la flexibilité qu'il impose. Après les Trente Glorieuses et les chocs pétroliers, le CDI (Contrat à durée indéterminée) qui était la norme est remis en question. Avec la tertiarisation de l'économie et la généralisation du toyotisme, la main d'œuvre est de plus en plus considérée comme une variable d'ajustement.

L'assouplissement des règles en matière de contrats de travail a entraîné l'apparition de formes d'emploi nouvelles, comme le CDD (Contrat à durée déterminée), le temps partiel imposé, le travail temporaire, les stages non rémunérés ou faiblement rémunérés, ou encore les contrats aidés subventionnés par l'État. L'individualisation de la relation salariale rend les travailleurs dépendants des fluctuations de l'économie, tandis que la flexibilité du temps de travail leur impose de fortes contraintes en matière de salaire et d'horaires.

À l'été 2017, le Parlement accorde au gouvernement de pouvoir légiférer par ordonnances afin de réformer le code du travail (conformément aux promesses de campagne du Président Macron). Les réformes prévues consistent notamment à renforcer la primauté de l'accord d'entreprise sur les accords de branche, assouplir les règles encadrant les contrats à durée déterminée (CDD) et permettre de recourir au CDI « de projet » (conclus pour la durée d'un chantier)¹¹.

Le travail à distance et connecté

Enfin, les nouvelles technologies de l'information et de la communication créent des nouvelles formes de travail : un télétravail officialisé (décret encadrant sa mise en œuvre dans la fonction publique en 2016), ayant pour conséquence une porosité accrue entre temps personnel et temps professionnel au moyen des connexions à internet et de la mobilité.

Ce phénomène est renforcé par les techniques managériales qui imposent aux salariés des objectifs à atteindre sans nécessairement quantifier les moyens alloués, pouvant entraîner des *burn-out*.

1.3. Dissocier travail et rémunération ?

Auteurs et intellectuels se sont largement penchés ces dernières années sur la situation du travail et sur la place qu'il occupe dans la vie de chacun. Leur réflexion a également porté sur les évolutions possibles du travail : certains ont évoqué la possible

¹¹ Voir le suivi de la réforme du travail sur le site du Monde (les Décodeurs) : URL http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/visuel/2017/06/29/theme-par-theme-que-contient-la-reforme-du-code-du-travail-version-macron_5152918_4355770.html?xtmc=loi_travail_macron&xtcr=5 (consulté le 10 juin 2021).

disparition du travail tel qu'il existe actuellement, d'autres appellent de leurs vœux une profonde évolution de la valeur travail.

- **Vers un monde sans travail ?**

La question, abrupte, de la fin du travail, est apparue dans le débat public au milieu des années 1990 avec la publication de deux ouvrages, volontiers polémiques : celui de Jeremy Rifkin¹² et celui de Dominique Méda¹³.

Rifkin affirme que l'informatisation et la production de biens nécessite de moins en moins de main d'œuvre dans tous les secteurs d'activité et que les seuls emplois amenés à se développer à l'avenir sont ceux de *manipulateurs de symboles* (consultants, scientifiques, entrepreneurs). Pour lutter contre le développement massif du chômage, Rifkin propose de réduire le temps de travail et de créer un tiers secteur, communautaire et relationnel, comme le travail associatif, moins soumis à la loi du marché (sur le modèle de l'économie sociale à la française).

Dominique Méda considère que le travail est récemment apparu avec l'industrialisation et a été placé au cœur de la société, comme fondement du lien social. Il faut refonder la société en introduisant d'autres valeurs et *désacraliser* le travail : l'action politique, citoyenne doit prévaloir. Pour elle, il faut déconnecter le travail de la nécessité de subsistance et renforcer le droit inconditionnel à l'éducation. Ces réflexions nourrissent la proposition d'un revenu universel, sans condition d'âge ou de revenu¹⁴.

Néanmoins, une société dans laquelle le travail humain deviendrait complètement inutile peut également sembler inquiétante, comme le montre Vivianne Forrester¹⁵. De même, Dominique Schnapper¹⁶ défend l'idée qu'emploi, dignité et citoyenneté sont intimement liées car la société moderne est fondée sur l'idée que le citoyen est aussi un producteur.

- **Vers un monde de l'activité bénévole et du loisir ?**

En France (mais également dans le monde anglo-saxon¹⁷), certains proposent de *réinventer* le travail. André Gorz¹⁸ souhaite par exemple donner un nouveau sens à la valeur travail. Il s'agit de rompre avec l'idée d'un travail source de souffrances et de routine et de construire, à côté du travail, un temps pour d'autres activités libératrices, créatrices de sens et de richesse collective. Pour Gorz, le travail est une invention de

¹² Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*, La Découverte, 1997.

¹³ Dominique Méda, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier 1995.

¹⁴ Voir, par exemple, l'article de *Libération* du 23 septembre 2016 : URL

http://www.liberation.fr/france/2016/09/23/tout-comprendre-au-revenu-universel_1506565 (consulté le 10 juin 2021).

¹⁵ Viviane Forrester, *L'Horreur économique*, Fayard, 1996.

¹⁶ Dominique Schnapper, *Contre la fin du travail*, Textuel, 1997.

¹⁷ Matthew Fox, *The Reinvention of Work*, 1994.

¹⁸ André Gorz, *Métamorphoses du travail, critique de la raison économique*, 2004.

la modernité, une utopie dominante, à laquelle il faut substituer d'autres utopies. Il insiste sur l'importance du *loisir*, du temps collectif, partagé avec d'autres individus dans un but autre que celui de gagner de l'argent. D'après lui, le changement ne pourra venir que de décisions politiques.

Cependant, dans une société française marquée par un taux important d'inactifs, la valeur morale du travail perdure même si l'épanouissement personnel peut trouver sa réalisation dans d'autres domaines : dans les loisirs, la culture, la vie familiale et les engagements personnels.

En effet, il convient de bien distinguer travail salarié et activité, sans production marchande, mais dont la société tire bénéfice. Par exemple, la France compte plus d'un million d'associations dont 2000 environ sont reconnues d'utilité publique. L'écrasante majorité de celles-ci est tenue par 13 millions de bénévoles dont le nombre est en hausse, notamment chez les moins de 35 ans. Le social caritatif occupait ainsi plus d'un quart de ces bénévoles en 2016¹⁹.

Conclusion

La valeur accordée au travail a pu varier au fil des époques, de la punition divine à l'épanouissement personnel à travers cette activité. Néanmoins, grâce à la technique et aux hausses de productivité, les populations occidentales ont pu accéder aux loisirs, tandis que la quantité de travail semble diminuer de manière relative. Cela implique de repenser le rapport au travail, même si l'activité demeure une expérience dont l'homme a du mal à se passer et qui fait dire à Joseph Conrad dans *Au Cœur des ténèbres* : « Je n'aime pas le travail, nul ne l'aime ; mais j'aime dans le travail ce qui est l'occasion de se découvrir soi-même, j'entends notre propre réalité, ce que nous sommes à nos yeux et non pas en façade ».

2. La mondialisation a-t-elle des conséquences positives ?

L'économiste Jean de Sismondi donne dès 1819 une définition de la mondialisation : « Le genre humain ou toute cette partie du genre humain qui commerce ensemble et qui ne constitue plus en quelque sorte qu'un seul marché ».

C'est pourtant à partir des années 1980 que le terme est largement employé, bien souvent pour justifier la réduction du champ d'action politique des États. Laurent Carroué, géographe spécialiste de la mondialisation, la définit comme le processus historique d'extension du système capitaliste à l'ensemble de l'espace géographique mondial²⁰. Son équivalent américain *globalization* est généralement

¹⁹ Voir l'enquête 2016 sur le bénévolat : http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/ENQUETE_Evol_benevolat_associatif_en_2016_vDEF.pdf (consulté le 10 juin 2021).

²⁰ Article « Mondialisation » de Wikipédia : URL <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mondialisation> (consulté le 10 juin 2021).

utilisé pour désigner la seule globalisation économique (flux financiers et commerciaux) alors que la mondialisation se manifeste également au niveau géopolitique (les flux migratoires et gestion des conflits), culturel (produits de consommation, normes véhiculées par les médias), technologique. Plus généralement, la mondialisation désigne l'expansion et l'harmonisation des liens d'interdépendance entre les nations, les activités humaines et les systèmes politiques à l'échelle du monde.

La mondialisation touche donc toutes les sociétés et a des effets sur l'action politique des États, sur leur organisation sociale et culturelle. Phénomène tentaculaire et multiforme, il semble préférable d'envisager la mondialisation comme un faisceau de bouleversements et de réactions en chaîne, plutôt que comme un mécanisme unique. Quels sont les effets de la mondialisation sur la politique, l'économie, la citoyenneté ? Est-elle une menace ou une chance ? Est-elle irréversible ? Doit-elle être encadrée ?

2.1. Le bouleversement des économies et des sociétés sans précédent

La mondialisation, un phénomène ancien

La mondialisation telle qu'elle existe aujourd'hui a des racines lointaines. Certains historiens, comme Fernand Braudel, ont analysé la naissance de « l'économie-monde » au fil des siècles et les étapes de son développement : la révolution commerciale de l'Europe occidentale (XII^e et XIII^e siècles), le triomphe de l'économie capitaliste (accumulation du capital, investissement dans la production) lors de la Révolution industrielle (XVIII^e et XIX^e siècles), le développement des empires coloniaux et l'organisation des échanges internationaux, l'augmentation du commerce international grâce à la modernisation des transports et des techniques. La fin du XIX^e siècle voit une accélération de la mondialisation : migrations de populations sans précédent, développement du commerce international et des investissements à l'étranger.

• Une mondialisation accélérée

Si la mondialisation est un phénomène ancien, les trente dernières années ont vu une accélération sans précédent du processus de mondialisation des échanges. La fin de la guerre froide, le recul du rôle des États du fait de l'adoption de politiques néolibérales ou encore la disparition de certaines frontières expliquent cet état de fait.

En effet, la chute du communisme en 1989 met fin à la partition du monde en deux blocs Est/Ouest. Libérés de ce carcan et favorisés par les progrès des transports et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les échanges s'internationalisent et s'accroissent considérablement. L'OMC, créée en 1994, organise de nouvelles règles économiques, favorisant la libre circulation des biens et des capitaux mais imposant également le triomphe du modèle économique capitaliste.

- **Des changements économiques majeurs**

La « globalisation financière »

La globalisation financière désigne le processus d'interconnexion des marchés financiers. Un nouveau système monétaire international est mis en place dès 1944 (conférence de Bretton Woods) avec pour principes le libre-échange et la stabilité monétaire (taux de changes fixes). Ce système prévoyait une régulation du système par les États, les banques centrales et le FMI. Toutefois, face aux difficultés économiques rencontrées par les économies nationales, l'option libérale est rapidement adoptée : le régime de change devient flottant, les prérogatives des États sont limitées.

Dès lors, les marchés financiers subissent une triple évolution²¹ :

- *déréglementation* : abolition du contrôle des changes et des restrictions aux mouvements de capitaux, harmonisation des systèmes financiers.
- *désintermédiation* : accès direct des entreprises aux financements sans passer par des intermédiaires (institutionnels), recul du crédit bancaire.
- *décloisonnement* : suppression des divisions entre banques de dépôt et banques de retrait, libre circulation des capitaux, fusions de banques.

Le principal problème de ce système monétaire et financier non régulé est qu'il permet la spéculation « nocive » (bulles financières) et provoque des crises à répétition.

L'essor du commerce

La mondialisation se caractérise par un gonflement des échanges internationaux. Le développement du commerce international est permis par le recul du protectionnisme et l'application des règles du libre-échange (accords du GATT) : entre 1947 et 1995, les taxes douanières sont passées en moyenne de 40 % du prix des produits à 4 %. La valeur des flux commerciaux a été multipliée par 17 dans le même temps²². Le commerce international reste largement polarisé autour des trois zones que forment l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie du sud-est.

La production

S'appuyant sur la théorie de l'avantage comparatif élaborée par David Ricardo²³, la nouvelle division internationale du travail (NDIT) est une conséquence de la mondialisation et implique une réorganisation spatiale de la production de biens manufacturés. C'est une des facettes les plus visibles de la mondialisation : pour produire à moindre coût, beaucoup d'entreprises distinguent leurs activités de recherche et de développement (conception) de l'activité de production. Les délocalisations visent à faire baisser le prix de revient d'un produit et à le rendre plus

²¹ C'est la théorie des « 3D », inventée par Henri Bourguinat.

²² Dominique Glaymann, *Culture Générale*, chapitre « Mondialisation », Foucher, 2010.

²³ David Ricardo, économiste britannique, a démontré ce principe en 1817 dans *Principes de l'économie politique et de l'impôt*.

concurrentiel en établissant la production dans un pays proposant des salaires, des charges sociales et une fiscalité moindre. Désormais, certaines entreprises ont recours à la décomposition internationale du processus productif qui consiste à utiliser au mieux les avantages offerts par différents pays et d'y établir certaines étapes de leur production.

Ainsi, les délocalisations représenteraient actuellement 4 % des destructions des emplois en France²⁴. Néanmoins, la désindustrialisation a débuté en France dès les années 70. Elle est principalement causée par l'amélioration de la productivité qui permet de produire davantage avec moins d'effectifs.

- **Le primat de l'économique sur le politique ?**

À partir des années 80 et 90, les entreprises adoptent donc des stratégies multinationales, tandis que les flux de capitaux s'accroissent. Ces phénomènes gommant le rôle joué par les frontières et la notion d'appartenance nationale des entreprises qui deviennent en quelque sorte a-territoriales. Les États-nations se trouvent parfois dépassés par ces logiques quand il s'agit de réguler les échanges et de prélever les impôts.

Certes, les États cherchent à se regrouper en institutions supra-étatiques pour organiser cette régulation. C'est le cas de l'Union européenne qui a récupéré un certain nombre des prérogatives des gouvernements des États membres. D'autres institutions mondiales, tendent à créer un marché unique pour faciliter les échanges économiques, sans l'aspect politique de l'Union européenne : l'ASEAN (Asie du Sud-Est), l'ALENA (Amérique du Nord), le MERCOSUR (Amérique du Sud), l'Union africaine.

L'avènement de relations internationales « post-westphaliennes »

À partir du congrès de Westphalie qui clôt la guerre de Trente ans en 1648, les représentants des États sont considérés comme les acteurs légitimes pour réguler les relations internationales et incarner les intérêts de chaque pays.

La mondialisation semble mettre fin à cet état de fait puisque les États ne sont plus les seuls acteurs du jeu international. Ils sont concurrencés par des entreprises internationales qui savent défendre leurs intérêts, notamment en pratiquant le lobbying, dans des enceintes telles que la conférence de Davos ou lors de sommets internationaux tels que celui de Johannesburg sur le climat.

2.2. Les représentations de la mondialisation

La mondialisation a des conséquences sur l'organisation de nos sociétés contemporaines. Elle provoque de profonds bouleversements (et mécontentements)

²⁴ Source : European Monitoring Centre on Change <https://www.eurofound.europa.eu/fr/observatories/emcc> (consulté le 10 juin 2021).

et accroît les inégalités. En structurant le monde autour de pôles d'excellence économique, elle entraîne des mouvements de populations importants, la saturation des espaces urbains et la désertification des campagnes. Enfin, en plaçant la spéculation financière au cœur de son fonctionnement, elle ne peut éviter de graves crises économiques aux conséquences sociales désastreuses.

La mondialisation comme une utopie « cosmopolitiste »

Kant (1724-1804) dans *Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique* (1784) puis dans *Traité de paix perpétuelle* (1785) soutient l'idée d'une cité universelle, c'est-à-dire l'unification de tous les États en un seul. Selon lui, cette réunion en un seul État mondial permettrait de résoudre les conflits par voie de justice et non par la guerre.

Cette idée est reprise au XIX^e siècle par le courant « cosmopolitiste » qui réclame l'abolition des frontières et la libre circulation des citoyens.

• **Les craintes face à la mondialisation²⁵**

Face à la mondialisation, les populations occidentales connaissent au moins trois types d'appréhensions qui se déclinent à trois échelles différentes : celle du déclassement individuel, celle d'un déclassement collectif et celle d'une catastrophe globale.

Le déclassement individuel

Les inégalités sociales tendent à s'accroître. Le sentiment que les générations futures bénéficieront de conditions de vie moins favorables que celles de leurs aînés se répand, alors que l'ascenseur social est en panne. En France, la crainte de l'affaiblissement de l'État et de l'arrêt de la protection sociale sont particulièrement fortes.

Le déclassement collectif

Les pays occidentaux devraient se préparer à accepter leur déclin en matière d'influence économique et politique, voire un appauvrissement relatif à l'égard des nouvelles puissances émergentes, comme les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, et Afrique du Sud).

La catastrophe globale

La mondialisation rendant les États interdépendants, les sources d'inquiétude à l'échelle mondiale sont nombreuses : peur d'une faillite des États (cf. crise grecque), d'une crise financière systémique, d'un changement climatique non maîtrisé, d'une famine créée par les OGM ou d'une attaque terroriste à l'aide d'une arme de destruction massive.

²⁵ Eddy Fougier, *Parlons mondialisation en 30 questions*, La Documentation française, 2012, introduction p.17.

Dans les années 1990, Samuel Huntington, politologue américain a décrit les conflits à venir comme émanant de ce qu'il appelle « choc des civilisations »²⁶. Ces derniers ne reposeraient plus sur des clivages idéologiques mais sur des grandes oppositions culturelles ou civilisationnelles, dans lesquelles la religion tient une place importante. Il estimait ainsi que le conflit entre l'Occident et le monde musulman était inéluctable. Bien que contestée, cette analyse a servi de grille de lecture aux relations internationales depuis les attentats du 11 septembre 2001, tant de la part de l'administration Bush que des islamistes radicaux.

Mondialisation : une américanisation culturelle ?

Parmi les craintes liées à la mondialisation, on trouve celle d'une disparition des cultures nationales ou locales au profit d'une culture uniformisée et américanisée.

Certes, l'importance de la diffusion d'une culture a été développée aux États-Unis dans les années 1990 sous le concept de *soft power*. Il s'agit, pour une entreprise internationale, pour un État ou pour un groupement d'intérêts, d'influencer le comportement des citoyens en utilisant la culture. La diffusion de la culture du *mainstream* à travers des produits culturels comme le cinéma permet de répandre la langue anglaise et le modèle de l'*American way of life*.

Cette américanisation qui accompagnerait la mondialisation suscite des réactions de rejet comme le djihad ou des réflexes de protection tels que l'exception culturelle que défend notamment la France dans le domaine audiovisuel. Néanmoins, les sociologues²⁷ ont pu démontrer que les cultures nationales ou locales ne disparaissent pas pour autant. En revanche, elles deviennent plus hybrides car les cultures « indigénisent » les influences extérieures. L'exemple le plus connu est le cricket, sport anglais, devenu un sport national en Inde.

De plus, face au développement d'une culture globale, on assiste à un renouveau des langues régionales ou locales, même si vingt-cinq langues disparaîtraient tous les ans à l'échelle du monde.

- **L'enjeu des catégories populaires**

La perception de la mondialisation est fonction des catégories sociales. Selon les enquêtes d'opinion, plus on est diplômé et en haut de l'échelle sociale et plus on a tendance à considérer de manière favorable la mondialisation. Inversement, les catégories populaires, plus exposées aux conséquences néfastes de la mondialisation, sont plus négatives. Ce ressentiment a pu s'exprimer lors des votes pour le Brexit, de l'élection américaine de Donald Trump ou de Jair Bolsonaro au Brésil.

Par ailleurs, si le concept de « village global » théorisé dans les années 60 par Mac Luhan, a largement été réalisé grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, il n'en demeure pas moins que la fracture

²⁶ Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, 1996.

²⁷ Voir les travaux d'Arjun Appadurai et de Marc Abélès.

numérique touche encore une partie de l'humanité²⁸, y compris au sein des pays les plus avancés²⁹.

La mondialisation favorise-t-elle la démocratie ?

Le nombre de démocraties est en augmentation depuis une trentaine d'années. Le développement d'une classe moyenne ainsi que la diffusion des valeurs occidentales au moyen d'internet peuvent contribuer à asseoir des régimes démocratiques.

Néanmoins, dans le même temps le reflux démocratique est impressionnant dans certains pays comme ceux de l'ex-URSS. La Chine maintient quant à elle un régime autoritaire alors que son économie est très incluse dans la mondialisation. Les régimes démocratiques établis peuvent être fragilisés car les inégalités croissantes sont source de mécontentement. L'internationalisation des entreprises et des flux financiers limite les actions des gouvernements des États-nations, ainsi que celle des contre-pouvoirs (syndicats). Le rôle d'institutions non-élues comme les agences de notation ou des investisseurs, semble confirmer le primat de l'économie sur le politique.

2.3. Les gagnants de la mondialisation

- **À l'échelle individuelle, la mondialisation bénéficie à certaines catégories de la population**

Les personnes disposant d'un fort capital social et économique, les travailleurs les plus qualifiés (cadres dirigeants, experts) sont les acteurs de la mondialisation. Ils bénéficient des possibilités d'enrichissement, de mobilité et d'acquisition de compétences qu'elle permet.

D'une manière générale les consommateurs tirent également avantage des faibles coûts de certains biens de consommation, à condition que leur rémunération leur permette d'y accéder (voir partie sur la fin du travail). Les actionnaires des fonds spéculatifs (*hedge funds*) et des fonds souverains profitent également des possibilités d'investissement qu'offre la mondialisation.

- **À l'échelle nationale, certaines régions tirent parti de la mondialisation**

À l'échelle nationale, certaines régions se trouvent davantage impliquées que d'autres dans la mondialisation. Par exemple, dans un pays comme la Chine, ce sont les littoraux chinois qui bénéficient de la croissance économique. Des Zones économiques spéciales (ZES) ou zones franches y ont été créées dans les années 1980 pour favoriser les investissements étrangers.

En France, la région parisienne ou la région lyonnaise sont très incluses dans la mondialisation alors que certains territoires ruraux s'en trouvent exclus.

²⁸ Actuellement, si 42 % de la population mondiale a accès à internet, 71 % des Africains en sont privés.

²⁹ Pour la France, voir par exemple cette émission de France Culture : URL <https://www.franceculture.fr/emissions/lesprit-public/dominique-cardon-queles-fractures-numeriques> (consulté le 10 juin 2021).

- **À l'échelle globale, certains pays sont les gagnants de la mondialisation**

À l'échelle mondiale, existe un lien entre le niveau de développement d'un pays, mesuré grâce à l'indice de développement humain (IDH) et sa participation à la mondialisation que l'on peut quantifier avec des indicateurs tels que les investissements directs à l'étranger (IDE). Inversement, les pays les moins avancés (PMA) se trouvent souvent peu impliqués dans la mondialisation. Les pays émergents ont tiré bénéfice de la mondialisation, en particulier la Chine, 2^e puissance mondiale et premier exportateur mondial. Le PIB des BRICS a été multiplié par 5 entre 2000 et 2011³⁰.

Néanmoins, les pays industrialisés bénéficient également de la mondialisation même si elle suppose des adaptations des économies nationales. Par exemple, en Europe, l'Allemagne ou les Pays-Bas sont des exportateurs importants de produits manufacturés.

La France a-t-elle des atouts dans la mondialisation ?

La mondialisation souffre d'une mauvaise image en France dont elle est pourtant un acteur majeur. Ainsi, la France est au 7^e rang mondial des bénéficiaires d'IDE (investissements directs à l'étranger), derrière les États-Unis, la Chine et le Royaume-Uni. En 2015, ces IDE ont progressé pour atteindre leur niveau le plus élevé depuis 2008 (40 milliards d'euros)³¹.

La France possède également des entreprises leaders mondiaux dans leur domaine : Total, Axa, BNP Paribas, Carrefour, GDF-Suez, EDF, Vinci, Bouygues, Air-France KLM, l'Oréal, Michelin, Airbus, Danone, Pernod-Ricard, Accor, Publicis... Le tourisme, malgré les attentats de 2015 et 2016, reste un secteur important de son économie. Néanmoins, une balance commerciale déficitaire depuis plusieurs années continue de la fragiliser. Enfin, en dépit d'un mauvais rang des universités françaises dans le classement de Shanghai, la France demeure le 3^e pays accueillant le plus d'étudiants internationaux³².

Conclusion

La mondialisation ne saurait être seulement heureuse³³ mais pour autant, le monde ne se scinde pas entre pays dominants ou dominés. Il se divise davantage entre zones participant à la mondialisation (par exemple les BRICS) et zones exclues (par exemple, l'Afrique subsaharienne). Cette inclusion et exclusion de la mondialisation et de ses bénéfices se décline également à l'échelle des États, des régions, des villes et mêmes des groupes sociaux. Néanmoins, il appartient aux États, fragilisés par

³⁰ Eddy Fougier, *Parlons mondialisation en 30 questions*, La Documentation française, 2012.

³¹ Investissements étrangers en France : URL <http://www.tresor.economie.gouv.fr/investissements-etrangeurs-en-france> (consulté le 10 juin 2021).

³² Article sur l'attractivité de la France pour les étudiants étrangers dans *Le Monde* : URL http://www.lemonde.fr/campus/article/2016/02/19/etudiants-etrangeurs-la-france-demeure-l-une-des-trois-destinations-preferrees_4868675_4401467.html (consulté le 10 juin 2021)

³³ L'expression fait allusion au titre de l'ouvrage d'Alain Minc, *La Mondialisation heureuse*, Paris, 1993.

l'internationalisation des échanges, de tirer avantage de ses profits pour contrer ses effets nocifs.

Bibliographie

Travail

Viviane Forrester, *L'Horreur économique*, Fayard, 1996.

Georges Friedmann, *Le Travail en miettes*, 1956, rééd. Gallimard, coll. « Idées », 1964.

André Gorz, *Métamorphoses du travail, critique de la raison économique*, Folio, 2004.

Dominique Méda, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, 1995.

Dominique Méda, *Le Temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, 2002.

Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*, La Découverte, 1997.

Philippe Solal, *Thèmes fondamentaux de la culture générale*, Ellipses, 2005.

Dominique Schnapper, *Contre la fin du travail*, Textuel, 1997.

Revenu universel

Sénat, Mission d'information sur l'intérêt et les formes possibles de mise en place d'un revenu de base en France. URL : <http://www.senat.fr/presse/cp20160531.html> (consulté le 10 juin 2021).

Mathilde Damgé, « Carte : le revenu universel et ses expérimentations dans le monde », *Le Monde – Les Décodeurs*, URL : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/06/05/carte-le-revenu-universel-et-ses-experimentations-dans-le-monde_4936892_4355770.html (consulté le 10 juin 2021).

Mondialisation

Eddy Fougier, *Parlons mondialisation en 30 questions*, La Documentation française, 2012.

Dominique Glaymann, « Mondialisation », in *Culture Générale*, Foucher, 2010.

Christian Grataloup, *Faut-il penser autrement l'histoire du monde ?*, Armand Colin, 2011.

Daniel Cohen, *La Mondialisation et ses ennemis*, Paris, Grasset, 2004.

Article Mondialisation de Wikipédia : URL <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mondialisation> (consulté le 10 juin 2021).